

**COMPTE-RENDU CONSEIL CITOYEN DU 2EME  
DU 31 MARS 2016**

ORDRE DU JOUR :

- Repérer les espaces stratégiques liées aux instances de la Politique de la Ville
- L'organisation et la mobilisation des ressources dont le conseil citoyen a besoin

1. CALENDRIER DES INSTANCES LIÉES À LA POLITIQUE DE LA VILLE

	Comité de suivi des Projets de Territoire	Comité de pilotage du Contrat de Ville	Protocole PNRU (Renouvellement Urbain)	Réunions des acteurs locaux centre Ville
Echéance	22 avril 2016 à 14h	Juin	A définir mais chantier à engager selon le Préfet Délégué l'Egalité des Chances	A lister plus finement en fonction des enjeux définis par le CC et des sollicitations des partenaires : Fond de Participation des habitants, démarches de l'association GEPIJ visant à valoriser la parole des jeunes en insertion sociale, Comité de pilotage autour des actions de maîtrise de la langue menée par le Centre Ressource Illettrisme...
Modalités d'implication du CC	Temps de travail préparatoire prévu avec les 3 CC du Grand Centre Ville	A définir	A définir	A définir

Si les éléments de calendrier et modalités d'implication des Conseils citoyens nécessitent d'être affinés, des démarches peuvent être engagées par le conseil citoyen pour établir des éléments de discours et de contenu, des modes de collaboration avec les autres CC du Grand Centre Ville.

2. ORGANISATION ET MOBILISATION DES RESSOURCES

L'organisation entre les 3 CC du Grand Centre Ville :

Enjeu défini comme prioritaire. Une réunion de préparation avec les 3 CC est programmée en vue de l'échéance du premier comité de suivi du Projet de Territoire.

Des liens existent de façon plus ou moins structurés. Un enjeu spécifique est défini sur la formalisation de liens réguliers et constructifs .

La mobilisation des ressources :

L'expertise des équipes de la Politique de la Ville a été pointée comme prioritaire sur cet enjeu :

- Par le biais de rencontres d'échange à l'instar d'un premier rendez-vous programmé fin mars. D'autres, en fonction des enjeux peuvent être envisagés.

- Par la mise à disposition de ressources spécifiques : études et diagnostics sur les espaces ouverts du Grand Centre Ville, diagnostic-action sur le territoire de la Joliette/Montolieu...
- Par le repérage d'évènements, de lieux ou d'acteurs stratégiques pour la rencontre avec les habitants relais ou opérateurs relais du territoire.
- Pour la mobilisation des partenaires institutionnels de la Politique de la Ville :

Les demandes spécifiques de liens avec les services partenaires peuvent être étudiées au cas par cas avec la Déléguée du Préfet ou l'équipe Politique de la Ville. En fonction des enjeux et niveaux hiérarchiques souhaités, l'interpellation de la Présidente, du vice président du GIP ou de la Direction de la Politique de la Ville sera nécessaire car en l'état des choses, les modalités partenariales sont à construire.

La construction des enjeux propres au CC :

La construction d'un diagnostic en marchant comme première étape de constitution d'un diagnostic commun :

Elle émane d'une proposition du groupe de travail « espaces publics/espaces associatifs ». L'enjeu est toutefois transversal à l'ensemble du CC car il croise des enjeux similaires définis dans le cadre des deux autres groupes de travail, à savoir :

- Le recensement des lieux et espaces supports au territoire ;
- le repérages des acteurs ;
- la rencontre avec les habitants et l'inventaire des besoins

*La mise en place d'un groupe de travail sur l'organisation et le fonctionnement du CC du 2, avec pour enjeu :*

*Comment s'organiser pour mieux travailler ensemble ?*

Un Compte rendu à faire la prochaine séance.

s